

**DEPARTEMENT DU FINISTERE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA FORÊT-FOUESNANT**

---

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

**DU 10 JUILLET 2018**

Le dix juillet deux mille dix-huit à dix-huit heures trente s'est réuni en Mairie le Conseil d'Administration du C.C.A.S. sous la présidence de Madame HAMON Dominique, Vice-Présidente.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame HAMON Dominique, Madame MARCOU Janie, Monsieur LAVENANT Philippe, Madame STEPHAN Francine, Madame YQUEL Martine, Monsieur Daniel BIZOUARN, Madame BODIVIT Mylène, Monsieur DENES Michel, Madame OULC'HEN Madeleine, Monsieur PYATZOOK Daniel.

**AVAIENT DONNE PROCURATION** : Monsieur Patrice VALADOU (pouvoir à Mme Dominique HAMON)

**Mme Mylène BODIVIT a été élue secrétaire de séance.**

---

**I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04/04/2018**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 04/04/2018

**II. FINANCES**

**2.1. - Subvention aux 3 résidences**

Conformément aux votes du Conseil d'Administration du 04/04/2018, une subvention à la hauteur de 30 € par résident a été attribuée :

- Pour l'association des 3 résidences Ker Radeneg, Ty Creac'h, Ti Glazig pour 5 résidents soit 150 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le versement des subventions

### III. PREPARATION FETE DE FIN D'ANNÉE POUR NOS ANCIENS

#### 3.1. - Repas

##### **Choix du traiteur pour le repas :**

Pour alterner les prestataires, le conseil d'administration a choisi l'entreprise Ravalec pour l'organisation du repas des aînés.

##### **Prix du repas :**

Le prix du repas par personne est fixé à 39.50 €.

Pour les personnes accompagnant les aînés, le prix du repas est fixé à 25 €.

##### **Menu du repas :**

- Assortiment de canapé.
- Timbale de risotto de noix de saint Jacques à l'orange
- Carré de porcelet en croûte d'herbes
- Brie et comté salade verte
- Tatin d'ananas rôti aux épices.
- Café, thé et petit chocolat

##### **Décoration table pour le repas :**

Il est à prévoir un budget pour décorer les tables car cette prestation n'est pas incluse avec le traiteur Ravalec.

##### **Animation du repas :**

La prestation de Philbreizh a été engagée par contrat pour un montant de 250 € pour animer le repas des aînés.

##### **Choix photo pour l'invitation au repas :**

Après la présentation de plusieurs photos, aucune photo n'a été choisie pour être imprimée sur le carton d'invitation.

##### **Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVE** le choix du traiteur pour le repas,
- ✓ **APPROUVE** le prix du repas pour le repas,
- ✓ **APPROUVE** le choix du menu pour le repas,
- ✓ **APPROUVE** de réserver un budget pour la décoration des tables lors du repas
- ✓ **APPROUVE** la prestation de Philbreizh comme animation du repas
- ✓ **REPORTE** le choix de la photo pour l'invitation au repas.

### 3.2. - Colis

#### **Choix de l'entreprise pour le colis:**

Le Conseil d'administration a choisi l'entreprise "Esprit Gourmet".

#### **Prix du colis:**

Le prix du panier garni pour une personne est fixé entre 18,60 € TTC.

Le prix du panier garni pour un couple est fixé entre 27,75 € TTC.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVE** le choix de l'entreprise pour les colis, la proposition du contenu des colis ainsi que leurs tarifs.

## IV. DOSSIERS INDIVIDUELS

### 4.1. – 1<sup>er</sup> Dossier

Lecture est faite du rapport établi par l'assistante sociale qui suit cette personne pour laquelle une aide financière pour le règlement de sa facture "EDF" s'élevant à 1095.07 € est demandée en toute urgence.

**Après étude de son dossier en toute urgence et vue la délégation de Mme Dominique Hamon, Mme Dominique Hamon**

- ✓ **A DECIDÉ** d'octroyer une aide financière à hauteur de 100 € le 1<sup>er</sup> juin 2018.

## V. POINT SUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Mme la Vice-Présidente indique que la banque alimentaire de Quimper sera fermée durant deux semaines au mois d'août et que la communauté de communes du pays fouesnantais n'effectuera pas de livraison au mois d'août.

La dernière livraison à La Forêt-Fouesnant est programmée le 19 juillet et reprendra le 13 septembre. Par conséquent, trois distributions seront annulées. De ce fait, trois familles ne peuvent pas supporter cette absence de distribution.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **DECIDE** d'attribuer des bons alimentaires au Carrefour Express de la Forêt-Fouesnant à hauteur de 3 bons de 60 € pour la famille H, de 3 bons de 30 € pour la famille M, de 3 bons de 30 € pour la famille S.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 30.**

La Vice-Présidente,  
Dominique HAMON

